

**Secrétariat**Distr.: Générale
19 décembre 2007Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention sur
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 10 décembre 2007, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de l'Australie auprès de
l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de lui communiquer ci-joint des renseignements sur le satellite Optus D2 lancé par le Gouvernement australien au mois d'octobre 2007 (voir annexe).



Annexe

Renseignements sur un objet spatial lancé par l'Australie*

Satellite Optus D2

Nom de l'État de lancement:	
Conformément à l'article premier, alinéa a) i):	Australie
Conformément à l'article premier, alinéa a) ii):	France
Indicatif approprié ou numéro d'immatriculation de l'objet spatial:	Optus D2
Date et territoire ou lieu de lancement:	
Date de lancement:	5 octobre 2007 à 22 h 02 UTC
Lieu de lancement:	Centre spatial guyanais, Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite:	
Période nodale:	Le satellite étant en orbite géostationnaire, le concept de "période nodale" n'est pas applicable. Toutefois, la période orbitale est approximativement de 86 166 secondes.
Inclinaison:	0,0 ± 0,05 degrés
Apogée:	35 780 kilomètres
Périgée:	35 780 kilomètres
Longitude:	152 ± 0,05 degrés Est
Fonction générale de l'objet spatial:	Télécommunications commerciales en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans les îles voisines et certaines parties de l'Antarctique.

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.